

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP NATIONALE
LE 9 OCTOBRE 2020 – TOULOUSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET ACTIONS EN COURS 2019-2020

Par le Président de la FFP Henri Bava

Présents et pouvoirs : Albert. A (+2 pouvoirs), Anger. A (+4 pouvoirs), Antunes. L, Atchade. A, Bages. C, Bava. H (+8 pouvoirs), Bechat. R, Blanzat. H, Bonneau. E, Bouvier. V, Chabot. E (+5 pouvoirs), Chardon. C, Classe. J, Clédat. S (+7 pouvoirs), Condez-Godziemba Dambaska. C, Costelli. D, Daval. A (+5 pouvoirs), Deboos. V, Delots. L, Druet. ML, Fourès. A (+ 1 pouvoir), Gautier. C (+3 pouvoirs), Ginjaume-Tratacos. R, Girardi. M, Hermel-Wiart. D (+2 pouvoirs), Hirsch. Y, Hochart. S, Ilicheva. M, Jacquot. AC (+4 pouvoirs), Julien-Labruyère. B (+6 pouvoirs), Lacoïnta. B, Léger-Mith. FA, Levrard. C (+4 pouvoirs), Morlans. G (+1 pouvoir), Nouveau. T, Odin. Y (+1 pouvoir), Osty. J, Pallu. G, Pau. H, Péna. M, Pielat. L(+1 pouvoir), Prévost. V (+1 pouvoir), Rabiller. S, Sagols. JM, Smythe. A (+5 pouvoirs), Thomas. M, Tournihac. V, Tricaud. V (+1 pouvoir), Trouillot. P (+1 pouvoir), Vaconsin. M (+1 pouvoir), Vallet. E (+1 pouvoir), Vignes. B, Watté. N (+7 pouvoirs), Zians. R.

Présents : 54

Pouvoirs : 72

Nombre total de voix : 126 voix

Nombre d'adhérents 2019 + 2020, au 9 octobre 2020 : 922

Quorum : 92

Avec 126 voix, le quorum est atteint. L'assemblée générale peut délibérer.

INTRODUCTION

Je déclare ouverte l'Assemblée générale 2020.

- Remerciement : Aurélien Albert et le bureau régional accueil à Toulouse en présentiel ainsi que l'ensemble des membres du bureau national de la FFP qui vont intervenir aujourd'hui

Problématique de la journée : Changer d'ère : quels paysages climatiques de l'anthropocène ?

Dans le cadre de ce sujet, il est important de rappeler le rôle du paysagiste concepteur dans le besoin de ville nature.

Au-delà du climat, c'est la question de la transition écologique des villes qui se pose. Notre rôle : la transformation des villes.

Nous avons maintenant un titre réglementé : paysagiste concepteur, qui signifie que nous sommes reconnus comme des « concepteurs », maîtres d'œuvre et coordinateurs d'équipes pluridisciplinaires.

Et reconnus pour nos compétences spécifiques :

En témoigne le nouveau Grand prix de l'urbanisme : Jacqueline Osty.

Notre profession est aussi **impliquée dans l'actualité** :

- Contexte : crise sanitaire et sociale. Plan de relance gouvernemental. Evaluation et propositions et d'actions par la FFP et Val'hor
- Zéro artificialisation
- ...

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 09h40 : Rapport moral d'activité par Henri Bava, Président de la FFP.
- 10h30 : Actions en cours, présentation par les membres du bureau
- 11h00 : PAUSE
- 11h15 : Rapports financiers par Eric Chabot, trésorier de la FFP.
- 11h35 : Votes du rapport moral et des rapports financiers
- 11h40 : Intervention des régions
- 12h10 : Fin de l'Assemblée générale

QUELQUES CHIFFRES EN 2019

Notre association comptait 821 adhérents en 2019, répartis comme suit :

- 400 libéraux (49 %)
- 257 salariés (31 %)
- 77 demandeurs d'emploi (9 %)
- 25 étudiants (3 %)
- 53 Amis FFP (7 %)
- 9 membres d'honneur (1 %)

Sur 800 membres seulement une moitié de Libéraux.

Amis FFP : la FFP accueille tous ceux qui travaillent dans la conception de paysage

Membre d'honneur : membres ayant rendu service à la profession plus en activité

RELATIONS FFP NATIONALE/ASSOCIATIONS REGIONALES

La FFP est constituée de onze régions. Les relations du bureau national et de la permanence avec les associations et délégations régionales constituent une part importante de l'activité. Tout d'abord au travers du conseil d'administration puisque les présidents de régions y sont membres de droit, ce qui leur permet de faire le lien entre le CA et leur région et d'y appliquer les décisions stratégiques.

Les associations régionales de la FFP s'investissent pour organiser localement des événements nationaux comme l'assemblée générale à Versailles l'an dernier, avec la FFP Ile de France et celle d'aujourd'hui à Toulouse avec la FFP Occitanie, Midi-Pyrénées.

Merci à tous les Président(e)s de région pour leur travail.

LES 3 PILIERS DE LA PROFESSION

1. Reconnaissance de la profession
2. Vocation culturelle
3. Service aux membres

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

CODE DE DEONTOLOGIE

Elaboré en 2012, Il est nécessaire de le valoriser en partenariat avec l'APCE. IL est applicable, à tous les adhérents de la FFP qui signent un certificat d'engagement déontologique, lors de leur inscription.

RECONNAISSANCE DU TITRE

Après l'étape historique de la reconnaissance du titre et l'obtention de l'Article 2 de la loi ELAN rendant obligatoire l'appel aux compétences des paysagistes concepteurs au sens de la loi pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental (PAPE) des lotissements avec la modification de l'Article L441-4 code de l'urbanisme

La FFP a accompagné les candidats dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de porter le titre de Paysagiste concepteur

Je rappelle que l'article 174 visait **une meilleure identification des paysagistes concepteurs parmi les professionnels de la conception pour garantir aux maîtres d'ouvrage un niveau de qualification et de compétence élevé et reconnu.**

Suite à la promulgation de cet article, une commission consultative chargée par le ministère de l'Ecologie d'émettre un avis sur l'utilisation du titre de paysagiste concepteur a été créée pour une durée de 3 ans. La FFP a accompagné les paysagistes à l'obtention du titre de Paysagiste concepteur tout au long de ces sessions.

La dernière commission s'est tenue le 16 septembre 2020.

Aujourd'hui :

- Cas n°1 : faire une simple demande au ministère de l'Ecologie. Ceci concerne aussi les jeunes diplômés relevant de ce cas.
- **Cas n°2 : VAE Versailles et AgroCampus Ouest à Angers**
Dorénavant, les demandeurs doivent se tourner vers le dispositif de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** proposées par certaines écoles de paysage (Versailles et Agro Campus Ouest, centre d'Angers) pour obtenir l'un des diplômes ouvrant droit à l'utilisation du titre de paysagiste concepteur.
- **Cas n°3 : Constitution de nouvelles commissions à l'échelle régionale par le ministère, sans limitation de durée, pour les cas n°3** (personnes titulaires d'une qualification ou d'une expérience professionnelle acquise dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un Etat partie à l'accord sur l'espace

économique européen, personnes déjà établies en France ou souhaitant s'y installer).

Grâce à ce titre les Paysagistes concepteurs sont mieux identifiés par les maîtres d'ouvrage qui le mentionnent de plus en plus dans les appels d'offres, en particulier pour les nouveaux marchés comme la conception des lotissements. La FFP s'engage auprès des maires (AMF) pour promouvoir ces nouvelles réglementations. Les non-titulaires du titre devront s'associer à des Paysagistes concepteurs.

Sachez que la FFP se fait un devoir de représenter l'ensemble des paysagistes. Ceux pour lequel le titre de Paysagiste concepteur est acquis, mais aussi tous les autres, issus d'une école supérieure de paysage française reconnue par la FFP et /ou au niveau de l'IFLA Europe/World.

Une nouvelle étape :

Accès des Paysagistes concepteurs au concours d'ingénierie territoriale

Le souhait de l'État de réglementer la profession nous a permis de demander une refonte de l'accès au concours de l'ingénierie territoriale pour qu'il soit ouvert aux paysagistes concepteurs. C'est aujourd'hui chose faite !

Avec le **Décret n° 2016-206 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux**

Voir sur la slide l'intitulé des articles 1 et 2 modifiant les conditions d'accès.

Grâce entre autres aux actions de la FFP et de l'APCE et surtout au soutien de la Ministre Jacqueline Gourault que nous remercions vivement, le diplôme de paysagiste DE entre dans la catégorie citée dans l'article 1 "autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat » correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 2" : urbanisme, aménagement et paysages.

Les paysagistes concepteurs bénéficient désormais d'un accès direct au concours d'ingénieur territorial, au même titre que les ingénieurs et les architectes : une chance pour les collectivités territoriales désireuses d'intégrer ces professionnels de l'aménagement au sein de leurs services techniques.

Reconnaissance de la profession : en particulier avec le ministère de la transition écologique et solidaire

Dépliant présentant le métier et le savoir -faire des Paysagistes concepteurs

- Pourquoi faire appel à un paysagiste concepteur ?
- Un éventail de compétences pour une approche globale
- Un titre professionnel garanti par l'Etat
- Quelles missions confier aux paysagistes concepteurs ?
- Comment vérifier qu'un professionnel est autorisé à se prévaloir du titre de Paysagiste concepteur ?

Mais aussi :

- Participation de la FFP au jury du **Grand Prix National du Paysage** tous les 2 ans.
- Suivi de sessions d'autorisation à porter le titre de Paysagiste concepteur

Reconnaissance de la profession : avec le ministère de la Communication

Participation aux AJAP

Participation au jury des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), organisé tous les 2 ans. Cette année la proclamation des résultats aura lieu le 26 ou le 27 novembre dans les salons du ministère.

Reconnaissance de la profession : au niveau de la FFP

Une action FFP en chantier : l'inventaire des projets

Objectif

Dans le cadre de la valorisation des métiers du paysage, l'Inventaire des projets du paysage, co-construit avec l'AMF, Val'hor, l'UNEP et la FFP est un outil destiné à offrir à l'ensemble des acteurs du paysage, maîtres d'ouvrage, paysagistes concepteurs, entreprises du paysage etc. un inventaire d'où seront extraites des statistiques permettant d'améliorer la qualité de la commande et de la pratique professionnelle.

Comment ?

Après accord réglementaire avec l'AMF, Val'hor et l'UNEP, une ligne financée par le maître d'ouvrage sera ajoutée dans le DQE des travaux.

À la charge du maître d'ouvrage souhaitant que son projet fasse partie de l'inventaire, le maître d'œuvre et de l'entreprise de paysage devront renseigner un questionnaire sur une plateforme digitale. Pour chaque projet, les statistiques extraites de cet inventaire sont mises à la disposition des familles des parties prenantes pendant trois ans.

Notre rôle de paysagiste concepteur

Chacun d'entre nous devra proposer à son maître d'ouvrage que le projet sur lequel il travaille vienne incrémenter/alimenter l'inventaire.

Financement/Budget

Pour chaque projet, cette opération organisée par la FFP sera rémunérée. De cette façon l'opération, à l'image de l'Assemblée générale, sera autofinancée et pourra même contribuer au financement d'autres actions.

La FFP présente à différents colloques, jury et salons professionnels

- Congrès des Maires et des Collectivités Locales avec Val'hor : 18, 19 20, 21 novembre 2019
- Paysalia à Lyon : 3,4,5 décembre 2019 ;
- Participation des différentes associations régionales à des salons sur leurs territoires ;

Reconnaissance de la profession : au niveau Européen

LA FFP à l'échelle européenne et mondiale : IFLA

Dans ces moments cruciaux pour l'avenir de l'Europe, je rappellerai l'importance de notre appartenance à l'IFLA, la fédération européenne et internationale des architectes paysagistes qui partage avec nous les questions fondamentales de reconnaissance de la profession au niveau européen et international.

IFLA EUROPE

Je profite de cette Assemblée générale pour remercier Karin Helms qui a représenté la FFP à l'IFLA jusqu'en décembre 2019 et qui aujourd'hui, préside IFLA Europe. Elle laisse la place à Nikola Watté, que nous félicitons pour ses nouvelles fonctions de Vice-président en charge de l'International.

Principales actions :

Pratique professionnelle :

- Assistance de l'IFLA Europe reconnaissance de la profession par la Commission européenne dans tous les pays membres
- Green infrastructure avec en particulier le projet européen Eklipse : mise en place de connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques. Ville de demain et résilience...
- Groupe de travail Méditerranée : Réseau des pays ayant un accès à la Méditerranée ou partageant les caractéristiques climatiques et environnementales.

Enseignement :

Deux actions prioritaires :

- Collecte d'information sur tous les programmes et cursus européens en conception de paysage ;
- School recognition panel : reconnaissance/accréditation renouvelable tous les cinq ans des diplômes de toutes les écoles qui en font la demande. Pour la France, en 2017, accréditation des diplômes niveau master de : ENSP Versailles Marseille, ENSAP Bdx, ENSAP Lille, Ecole de la nature et du paysage, INSA Val de Loire Blois. Agrocampus Ouest Angers en cours. Niveau Bachelor (Licence) : ESAJ Paris.

Communication :

- Publication : Yearbook (tous les événements de l'année : résolution, pecha Kucha sur la thématique annuelle, concours, contributions diverses)
- Youth competition
- Exposition virtuelle de projets (en cours)

Prochaine assemblée générale

En distanciel, le 17 octobre 2020

IFLA World

IFLA Europe et IFLA World partagent les mêmes sujets de réflexion.

- Déclarations : Montreal Design Declaration (2017)
- Sir Geoffrey Jellicoe Award
- Student Landscape Architecture Design Competition (projet actuel de retrospective)
- Assistance aux pays qui le demandent : Afrique par exemple
- Assemblée générale s'est tenue en distanciel le 25 & 26 septembre dernier

Merci à Karin Helms et Frédéric Dellinger pour leur engagement respectif pour l'année 2019.

Reconnaissance européenne du titre Paysagiste concepteur

Une nouvelle étape décisive vers la reconnaissance européenne.

- **2019** : Introduction du titre de paysagiste concepteur dans la base de données des professions réglementées de la commission européenne. Y figure la traduction en anglais de : Paysagiste concepteur : Landscape architect. Le terme de « Landscape designer » est réservé aux titulaires de diplômes de niveau licence (bachelor).
 - **2020** : Avancée notable pour la recherche d'harmonisation du titre au niveau européen, aujourd'hui onze états de l'UE qui réglementent la profession.
-

VOCATION CULTURELLE

Implication dans les grands débats du paysage

Cité Verte

Cité verte est initiée par Val'hor, ce concept compose le cadre de toutes les actions de l'interprofession en faveur du paysage, rassemblant les professions de la filière : paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, producteurs de végétaux.

Les Victoires du paysage

Depuis 2008, les Victoires du Paysage récompensent tous les deux ans des maîtres d'ouvrage pour des projets de paysage exemplaires, reposant sur un travail d'équipe de professionnels : un paysagiste concepteur, une entreprise du paysage, un ou plusieurs pépiniéristes ou horticulteurs pour la fourniture des végétaux.

Les lauréats des Victoires 2020, vitrine médiatique de premier ordre pour tous, seront proclamés le 10 décembre prochain.

(Informations disponibles sur www.lesvictoiresdupaysage.com)

Participation à la Recherche et l'innovation

Plante & Cité

Plante & Cité est une plateforme technique d'études et d'expérimentations spécialisée dans les espaces verts et le paysage. Cet organisme assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts et du paysage et vers les collectivités territoriales. Val'hor soutient financièrement des actions de Plante & Cité répondant aux besoins de la filière : études ou programmes d'expérimentation (voir programme sur le site Internet de Plante & Cité ou de Val'hor). La FFP y est très impliquée.

Application web pour les professionnels du paysage : Floriscope www.floriscopes.io

Les adhérents de la FFP bénéficient de tarifs attractifs.

Intelligence nature

Intelligence nature est un fonds de dotation pour lequel la FFP est fondateur/donateur.

Il s'agit d'un cercle de réflexion pragmatique associant le monde du Paysage, de la recherche, de la technique, les entreprises, les décideurs, les professionnels de l'aménagement autour du thème « Le Paysage est essentiel à la ville ».

Constitution d'une mémoire du paysage

Expérience(s) de paysage

Ces rencontres, initiées il y a neuf ans par Michel Pena, sont organisées aujourd'hui en région Ile de France au Pavillon de l'Arsenal à Paris par Béatrice Julien-Labruyère, Adrien Fourès et Adrien Defosse et en Région Provence, Alpes, Côte d'Azur à la Maison de l'architecture et de la ville à Marseille, par Pierre David, Nikola Watté et l'aide d'un comité éditorial. Elles ont lieu à raison d'une fois par mois à Paris et une fois par trimestre à Marseille et connaissent un grand succès. Elles ont pour objet de tirer les enseignements de plus de 50 ans d'expérience de paysagistes concepteurs mais aussi d'autres acteurs du paysage pour constituer une mémoire de la construction de la profession.

Grâce au soutien du partenaire de la FFP ProUrba, toutes les séances sont filmées (voir le programme et les séances filmées et visibles sur le site Internet de la FFP).

Création du Palmarès du paysage

Un palmarès du paysage. Pourquoi ?

Quand j'ai été élu président de la FFP, mon projet était de créer un Palmarès du Paysage pour faire connaître chaque année la production des paysagistes concepteurs, et la valoriser auprès des acteurs de l'aménagement, en particulier les maîtres d'ouvrage.

A travers l'attribution de quinze prix, l'objectif est de dresser un panorama témoignant de l'excellence des projets et démarches de paysage capables de répondre aux défis contemporains : adaptation aux changements climatiques, qualité du cadre de vie, biodiversité...

En 2019 nous avons commencé à travailler à ce Palmarès avec le soutien financier du ministère de la Transition écologique. Nous l'organisons cette année.

Le règlement a été mis récemment en ligne, les candidats peuvent répondre jusqu'au 10 novembre sur une plateforme dédiée.

Le Palmarès est ouvert à trois catégories de candidats, les jeunes diplômés de l'année des écoles françaises supérieures de paysage, les praticiens et les chercheurs en paysage.

Les prix

Trois catégories, quinze prix représentatifs de la multiplicité des enjeux issus des projets de paysage naturels et urbains et de la diversité des pratiques des paysagistes concepteurs.

Catégorie Jeunes diplômés :

Trois prix « Diplômes » : Projets / Approches thématiques / Approches méthodologiques

Les travaux relèveront de démarches paysagères spatiales et multiscalaires se distinguant par l'excellence des approches par le projet et/ou thématiques et/ou méthodologiques.

Catégorie Praticiens :

Trois prix « Études » : Grand paysage / Projets urbains / Échelle quartier

Les travaux relèveront de démarches paysagères spatiales et multiscalaires dans le cadre d'études réalisées ou en cours.

Six prix « Réalisation » : Espaces publics / Parcs / Espaces naturels et agricoles / Infrastructures et mobilités / Espaces industriels et commerciaux / Jardins

Un prix « Participation » : Approche participative

Catégorie Chercheurs :

Deux prix « Recherche en paysage » : Recherche action / Recherche par le projet

Une publication

La FFP s'associe avec les éditions de Bionnay pour créer une publication afin de valoriser le Palmarès. Un hors-série du magazine Espace public & Paysage avec une maquette spécifique.

2 numéros en 2021 dont un numéro spécial Europe avec le concours de l'IFLA Europe, puis 4 en 2022.

Proclamation des prix

Cérémonie de remise des prix prévue en janvier 2021.

SERVICES AUX MEMBRES

Accompagnement pour l'autorisation à porter le titre de Paysagiste concepteur

Nous avons organisé des réunions d'information dans l'ensemble des régions FFP.

Interventions sur les appels d'offre mal rédigés

Suite à la veille des adhérents lorsque la rédaction des appels d'offre est contestable à la profession. De nombreux courriers sont adressés aux maîtres d'ouvrage, leur demandant de bien vouloir rectifier le contenu de leur avis de mise en concurrence.

Formation continue

La formation continue est un enjeu essentiel dans le processus de reconnaissance de la profession. Il continue à se développer au sein de la Fédération.

La FFP Aquitaine organise avec le CFAA, (Centre de formation aquitain des architectes et des paysagistes) depuis quatre ans des formations sur l'arbre, le bois, le sol, la gestion des eaux pluviales, etc.

Ces formations se déclinent sur tout le territoire.

La FFP relaie aussi l'information sur d'autres formations organisées par ses partenaires ou autres initiatives.

Diplômes de paysage : les nouveaux talents

Nous fêtons aujourd'hui la septième édition de ce concours annuel.

Je remercie les 19 étudiants issus des 6 écoles supérieures de paysage qui ont candidaté.

Les prix seront décernés ce soir à 18h30 dans cette salle.

Remerciements aux parrains de cette édition : CEA, SETP, Sopranature, Editions de Bionnay.

Assistance juridique vie professionnelle & vie privée

Le système d'assistance juridique mis en place avec la Matmut en 2013 pour les membres de la FFP est assuré sur les questions de la vie professionnelle ou de la vie privée.

Le nombre d'appels continue sa progression. Diversité des thèmes abordés, mais toujours prédominance des questions relatives aux marchés publics.

Assurance professionnelle

CEA Courtage et Audit d'assurances et la FFP se sont rapprochés afin de conclure un contrat de partenariat dans le domaine des assurances de responsabilités professionnelles et décennales, mais aussi pour proposer aux adhérents de la FFP DES avantages tarifaires, notamment pour les nouveaux adhérents ; des dérogations aux règles de prime minimum et des programmes d'assurances spécifiques pour les jeunes.

Mutuelle santé

Dans le cadre des services aux membres, la FFP a engagé en collaboration avec CEA une recherche de prestataires capables de proposer aux adhérents un « contrat groupe » selon des conditions et tarifs préférentiels.

La FFP et CEA ont sélectionné l'assureur AXA pour accompagner cette démarche. Ce dernier propose une offre modulaire spécifique pour les métiers des adhérents, tant pour les entreprises répondant de la Convention Collective Nationale des entreprises d'architectures (code APE 7111Z) que de celle des bureaux d'études (Code APE 7112B), ou en cas de besoin de toute autre CCN.

Plateformes d'achats « FFP avantages & Bonus »

La FFP propose depuis 2019 deux plateformes d'achats groupés.

- FFP avantages, une application pour acheter autrement vos services généraux. Réservée aux agences et entreprises possédant un numéro SIRET. Vous pouvez aujourd'hui grâce à notre partenaire faire des économies sur le papier calque.
- BONUS, qui propose des offres et des avantages pour vous faire plaisir tout au long de l'année (cinéma, voyages, détente, etc.) est dédiée à l'ensemble des adhérents de la FFP (<https://www.bonus.fr>). Stand dans la salle

Newsletter sur les actions en cours

Site Internet de la FFP et réseaux sociaux

Je vous invite à vous rendre régulièrement sur notre site Internet nos réseaux sociaux et à lire la Newsletter de la FFP.

Les commissions de la FFP

Commission Finances

Président en charge de cette commission : Eric Chabot, Trésorier de la FFP nationale

La commission assure le suivi des comptes de la FFP et recherche de nouvelles ressources pour son développement.

Commission en charge des relations avec les institutions

Présidente en charge de cette commission : Claire Gautier

Cette commission représente la FFP lors des réunions avec différents Ministères et partenaires institutionnels.

Commission Enseignement

Président en charge de la commission : Dany Hermel-Wiart

La Commission réunit des membres de la FFP en rapport avec les questions de l'enseignement du paysage. Elle a pour mission de donner des avis consultatifs l'objectif d'une meilleure reconnaissance de la profession et d'un approfondissement des liens entre notre organisme professionnel et les établissements de formation en paysage.

Commission Communication

Présidente en charge de la commission : Anne-Cécile Jacquot

De grandes avancées ont été réalisées en 2019 grâce à la commission communication !
Identité visuelle, site Internet, générateur de visuels.

Commission en charge de l'international

Président : Nikola Watté

Commission en charge des relations entre les régions FFP,

Président : Paul Trouillot

Je donnerai la parole aux présidents des Commissions de la FFP après ce rapport moral afin qu'ils vous fassent part des avancées notoires mises en place au sein des commissions de la FFP.

Différents Partenariats institutionnels

FFP & UFEP

Le conseil d'administration de la FFP tient à développer et valoriser les liens entre les écoles supérieures de paysage, les étudiants, les jeunes diplômés et le monde professionnel. Un des postes du Conseil d'administration est dédié à un représentant étudiant, membre de la FFP, qui assure le lien permanent avec la communauté des étudiants.

FFP & APCE (Association des Paysagistes conseils de l'État)

Des rencontres régulières ont lieu entre nos deux associations pour des actions communes en fonction de l'actualité. La FFP était présente au séminaire qui s'est déroulé du 9 au 11 septembre dernier à Grenoble et assistera dans quelques jours à l'Assemblée générale.

FFP & FNPHP (Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières)

Participation de la FFP au Pôle Paysage initié par la FNPHP pour accroître la visibilité des pépinières françaises auprès des acteurs du paysage.

FFP & UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)

- Rédaction des règles professionnelles
- Révision du Fascicule 35...

FFP & FNCAUE/Paysagistes concepteurs

La dynamique de travail commun mise en place l'an dernier se poursuit.

Qualipaysage

Participation de la FFP au conseil d'administration et aux commissions régionales d'attribution des qualifications.

La FFP & Val'hor

Depuis 2008, la FFP fait partie de Val'hor, aux côtés de neuf autres professions. Grâce à l'interprofession, des actions de grande qualité ont pu être menées. L'ensemble de la filière manifeste le désir de contribuer à la construction d'une pensée, ce qui permet à la profession de mettre les questions paysagères au cœur des questions d'aménagement du territoire.

Rappel : principales actions au bénéfice de la profession de Paysagiste concepteur financées par Val'hor en 2018-2019 :

- Reconnaissance du titre : lobbying en faveur des paysagistes concepteurs pour loi biodiversité
- Poursuite du lobbying pour le permis d'aménager et de la reconnaissance du titre par la commission européenne
- Élaboration d'un guide avec l'AMF pour améliorer la commande publique
- Victoires du Paysage, 7^{ème} édition en 2020 la remise des Prix aura lieu le 10 décembre prochain à Paris.
- Plante & Cité : commande de programmes scientifiques
- Forum Cité Verte ; Mécénat Villa Le Nôtre : Résidence internationale de paysagistes ; Colloques ; Participation à différents salons : Congrès des Maires ; Jardins, Jardin aux Tuileries, etc.

Rappel : la cotisation à Val'hor est obligatoire pour les paysagistes concepteurs (voir le barème sur le site : ma cotisation) (<http://www.valhor.com>)

La FFP en 2020 et après : Les chantiers initiés

Suite au séminaire de 2019 qui visait à faire évoluer la stratégie à travers un programme 2019—2021. J'ai parlé d'un certain nombre d'actions qui sont déjà en chantier, d'autres actions vont être développées maintenant par les Présidents de commissions et pour continuer le travail théorique un séminaire se tiendra à Arc-et-Senans en 2021 sur la révision des statuts incluant les nouvelles réglementations et leurs conséquences ainsi que la vocation de la FFP à fédérer tous les professionnels de la conception du paysage.

Remerciements

Mon rapport d'activité est terminé, je voudrais au nom de tous vous remercier une nouvelle fois, nos partenaires institutionnels et commerciaux pour leur fidélité, nos permanentes pour leur professionnalisme, tous nos bénévoles pour leur engagement et vous tous membres de la FFP pour votre présence.

Versailles, le 09/10/2020

Henri Bava, Président

RAPPORT FINANCIER :

COMPTE DE RÉSULTAT 2019 - BUDGET PREVISIONNEL 2020

Par le Trésorier de la FFP nationale **Éric Chabot**

NOUS AVONS A VALIDER 2 GRANDS SUJETS :

- LE PREMIER : LE BILAN 2019 ET SON RÉSULTAT.
- LE DEUXIEME : LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020.

BILAN 2019 ET SON RÉSULTAT.

L'ANNÉE DERNIERE, J'AVAIS ANNONCÉ UNE ANNÉE EXPÉRIMENTALE CAR NOUS AVIONS PROPOSÉ UN BUDGET LARGEMENT A LA HAUSSE DE +65% DU FAIT DE NOS MISSIONS NOUVELLES ET NOTAMMENT L'ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET LE LANCEMENT DE NOS PROJETS (CHARTRE VISUELLE/SITE INTERNET) ENTRE-AUTRE...

FINALEMENT, EXPÉRIMENTALE, ELLE L'A ÉTÉ

ET LE RÉSULTAT COMPTABLE LE DÉMONTRE AUSSI + 32 326.25 EUROS

C'EST LE RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2019 QUI MONTRE APRES 2018 UNE DEUXIEME ANNÉE DANS LE VERT CE QUI POUR NOUS, PAYSAGISTES EST UNE JOLIE COULEUR.

POURQUOI ET COMMENT CE RÉSULTAT ?

DES RECETTES TRES LARGEMENT EN HAUSSE DE PLUS DE **65%** PAR RAPPORT A 2018 AVEC UN BUDGET PASSANT DE 186 A 291 393 EUROS.

ET DES DÉPENSES ÉVIDEMMENT EN HAUSSE ÉGALEMENT DE PLUS DE **40%** PASSANT DE 184 A 259 067 EUROS.

DES RECETTES IMPORTANTES ET DES DÉPENSES MAITRISÉES.

LES ADHÉSIONS 2019.

APRES UNE CAMPAGNE D'ADHÉSION PARTICULIEREMENT RÉUSSIE, NOUS AVONS ACCUEILLI **821 COTISANTS** SOIT 67 ADHÉRENTS SUPPLÉMENTAIRES.

POUR UN MONTANT TOTAL DE **154 221 EUROS**.

IL FAUT NOTER UNE HAUSSE MOYENNE DE LA COTISATION DE 167 A 187 EUROS DU FAIT DE LA HAUSSE MÉCANIQUE DES CHIFFRES D'AFFAIRES CAR JE RAPPELLE QUE LA COTISATION DES LIBÉRAUX EST UN % APPLIQUÉ A LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES.

AUJOURD'HUI, LES ADHÉSIONS REPRÉSENTENT PRES DE 53% DE NOS REVENUS ANNUELS.

DEUXIEME ÉLÉMENT DE RECETTES

LA SUBVENTION DU MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'ANNEE DERNIERE, NOUS AVIONS TRAVAILLÉ AVEC LE MINISTERE POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE NOS SUBVENTIONS ANNUELLES ET NOUS LEUR AVIONS PROPOSÉ UN PLAN D'ACTION PLURIANNUELLES.

PAR CE BIAIS, UNE CONVENTION PLURI-ANNUELLE (POUR 4 ANS) A ÉTÉ SIGNÉE ET LE MONTANT OCTROYÉ POUR 2019 A ÉTÉ DE 65 000 EUROS, IL ETAIT DE 20 000 EUROS CES DENIERES ANNÉES.

MERCI AU MINISTERE POUR LEUR CONFIANCE EN NOS ACTIONS.

AUTRES RECETTES IMPORTANTES :

L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A VERSAILLES POUR 46 960 EUROS, QUI SONT LES REDEVANCES PARTENAIRES ET LES FRAIS D'INSCRIPTION.

QUELQUES PRODUITS DIVERS POUR 9 212 EUROS.

LA **SUBVENTION** DE LA RÉGION GRAND-EST POUR 4 000 EUROS, C'EST UN MONTANT QUI NE FAIT QUE TRANSITER PAR LA FFP NATIONALE MAIS QUI APPARAÎT SUR NOS COMPTES EN PLUS ET EN MOINS, ELLE APPARAÎTRA ÉGALEMENT EN CHARGES.

ET ENFIN LA **REDEVANCE PRO-URBA** POUR L'ORGANISATION DES EXPERIENCE(S) DE PAYSAGES POUR 12 000 EUROS.

AUSSI, NOUS ARRIVONS A **291 393 EUROS**.

CE QUI EN FAIT L'ANNÉE LA PLUS PROLIFIQUE DE TRES LOIN.

EN CONCLUSION, LA FORTE HAUSSE DES RECETTES EST SURTOUT DUE A DEUX POSTES :

- L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS DE 754 EN 2018 A 821 EN 2019 ET UN MONTANT DE COTISATIONS EN HAUSSE DE PLUS DE 28 000 EUROS.
- LE MONTANT DE SUBVENTION DU MINISTERE PASSANT DE 20 A 65 000 EUROS SOIT UNE HAUSSE DE 45 000 EUROS.

POUR LA PARTIE **DÉPENSES**, C'EST ASSEZ SIMPLE.

LES PRINCIPALES CHARGES SONT LIÉES AU **PERSONNEL**.

JE RAPPELLE QUE NOUS AVONS DEUX PERMANENTES, ARIANE ET RÉGINE, ET QUE LEUR TRAVAIL EST ESSENTIEL POUR LA BONNE MARCHÉ DE NOTRE ASSOCIATION.

NOUS POUVONS CONSTATER UNE GRANDE STABILITÉ DE CE POSTE.

LE DEUXIEME POSTE DE CHARGES EST LES **QUOTE-PARTS RÉGIONALES** POUR 5 769 EUROS.

CE MONTANT EST PLUTOT FAIBLE SUR 2019 CAR NOUS AVONS DECALÉ LE VERSEMENT DE CERTAINES SOMMES DE 2019 A 2020 POUR ASSURER LA TRESORERIE NOTAMMENT EN FIN D'ANNEE.

MERCI AUX PRÉSIDENTS ET AUX TRÉSORIERES RÉGIONAUX POUR LEUR PATIENCE ET LEUR COMPRÉHENSION

LE TROISIEME POSTE EST LIÉ AUX **FRAIS DE STRUCTURES**.

IL A ÉTÉ PLUTOT A LA HAUSSE.

CE SONT LES FRAIS INHÉRENTS A LA BONNE MARCHÉ DE LA FFP ET QUI REGROUPENT DES POSTES COMME LE TÉLÉPHONE, LE COURRIER, L'ACHAT DE PETITS MATÉRIELS, LE LOYER, NOS COTISATIONS (IFLA/VAL'HOR)...

LE QUATRIEME POSTE DE CHARGES EST LIÉ AUX **FRAIS DE FONCTIONNEMENT**.

CE POSTE A ÉTÉ EN FORTE HAUSSE POUR PLUSIEURS RAISONS :

- L'ORGANISATION DU SÉMINAIRE DE SION EN MARS 2019, SÉMINAIRE DÉCISIF POUR L'AUGMENTATION DES SUBVENTIONS DU MINISTRE, J'EN SUIS CONVAINCU,
- PLUS DE PROJETS A METTRE EN PLACE (RECHERCHE DE PRESTATAIRES, IMAGE GRAPHIQUE DE LA FFP - COMMISSION COMMUNICATION - SITE INTERNET - ORGANISATION DE L'AG A VERSAILLES...). PLUS DE DÉPLACEMENTS ÉGALE PLUS DE DÉPENSES...

EN E, QUELQUES AUTRES DÉPENSES OU ON RETROUVE LA SUBVENTION GRAND-EST.

PUIS LES DEUX DERNIERS POSTES QUE NOUS N'AVIONS PAS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES :

- LES DÉPENSES LIÉES A NOS PRESTATAIRES POUR **46 460 EUROS**,
- ET LES DÉPENSES LIÉES A L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR **20 740 EUROS**.
- CE QUI NOUS AMENE A UN MONTANT DE DÉPENSES DE **259 067 EUROS**.

APRES DEUX ANS DE BILANS NÉGATIFS PUIS UNE ANNÉE POSITIVE EN 2018, NOUS AVONS RÉUSSI **ENSEMBLE** A STABILISER NOS FINANCES DANS LE VERT AVEC UN RÉSULTAT DE **32 326 EUROS ET 25 CENTIMES**.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020.

2020, ANNÉE INCERTAINE ET PRUDENTE

POURQUOI ?

JE N'APPRENDS RIEN A PERSONNE, 2020 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE SURPRENANTE, SINGULIERE, EXCEPTIONNELLE ET J'ESPERE UNIQUE. DEUX MOIS DE CONFINEMENT, DES ACTIVITÉS EN BERNE, DES AGENCES QUI SOUFFRENT, UNE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE TOUJOURS D'ACTUALITÉ, DES ÉLECTIONS MUNICIPALES SANS FIN...

VIVRE DANS L'INCERTITUDE ET DONC DANS L'INCONFORT NOUS INCITE ÉVIDEMMENT A LA PRUDENCE. LE BUDGET 2020 DE NOTRE FÉDÉRATION NE FERA DONC PAS EXCEPTION.

NOUS L'AVONS CONSTRUIT AVEC TOUTE LA PRUDENCE NÉCESSAIRE SACHANT TOUT DE MEME QUE 9 MOIS D'EXERCICE SE SONT déjà DEROULÉS.

JE RAPPELLE QUE NOUS ALLONS VOTER UN BUDGET 2020 (DE JANVIER A DECEMBRE 2020) EN OCTOBRE. C'EST-A-DIRE QUE NOUS AVONS DÉJÀ DES DONNÉES ET DES ORIENTATIONS PLUS PRÉCISES.

PRODUITS-RECETTES.

LES ADHÉSIONS 2020

A CE JOUR, PRES DE **660 ADHÉRENTS** ONT COTISÉ, NOMBRE TRES ÉLOIGNÉ DE L'ANNÉE DERNIERE OU NOUS AVIONS ENREGISTRÉ 821 ADHÉRENTS.

LES CAUSES SONT MULTIPLES MAIS LA PRINCIPALE, C'EST LE CONFINEMENT DU 17 MARS, PÉRIODE OU NORMALEMENT NOUS AVONS UN AFFLUX D'ADHÉSIONS. ET PUIS DEPUIS L'ÉTÉ, MALGRÉ UN NOUVEL APPEL, NOS CONFRERES PENSENT D'ABORD AU MAINTIEN DE LEUR ACTIVITÉ, RAISON BIEN LÉGITIME.

PAR CONTRE, LA COTISATION MOYENNE EST AUJOURD'HUI D'ENVIRON 215 EUROS.

IL RESTE TRES PEU DE TEMPS POUR COTISER EN 2020. AUSSI, JE PROPOSE DE TABLER SUR 700 ADHÉRENTS X 205 EUROS

JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 143 500 EUROS.

LA SUBVENTION MINISTERIELLE

DANS LE CADRE DE NOTRE CONVENTION PLURI-ANNUELLE AVEC LE MINISTERE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOUS LES AVONS RESSOLLICITÉ POUR NOTRE SUBVENTION.

C'EST UNE DÉMARCHE NORMALE QUI EST RENOUVELÉE TOUS LES ANS PAR AVENANT APRES JUSTIFICATIONS DES DÉPENSES AU REGARD DES ACTIONS SUBVENTIONNÉES.

CETTE ANNÉE, LE MONTANT DES SUBVENTIONS SERA DE **60 000 EUROS**.

JE TENAIS PERSONNELLEMENT A REMERCIER MADAME KARINE GAL DU MINISTERE POUR SON CONSTANT SOUTIEN POUR NOTRE PROFESSION.

SUBVENTION RÉGIONALE GRAND-EST

NOUS EN AVONS DÉJÀ PARLÉ TOUT A L'HEURE.

C'EST UNE SUBVENTION DUE A LA RÉGION GRAND-EST MAIS COMME LA RÉGION N'A PAS DE NUMERO DE SIRET, LA FFP NATIONALE FAIT L'INTERMÉDIAIRE.

CETTE SUBVENTION APPARAÎT EN PRODUIT ET APPARAÎTRA ÉGALEMENT EN CHARGE.

LE MONTANT EST DE **4 000 EUROS**.

PRODUITS DIVERS

ENTRE PRODUITS FINANCIERS, CRÉANCES, AMORTISSEMENTS ET INDEMNITÉS POUR L'ABSENCE D'ARIANE.

JE PROPOSE D'INSCRIRE LA SOMME DE **4 700 EUROS**.

LES PRODUITS PARTENAIRES

CETTE NOUVELLE RUBRIQUE APPARU L'ANNÉE DERNIÈRE A MONTRÉ UNE RECETTE DE PRES DE 59 000 EUROS EN 2019

NOUS PRÉVOYONS POUR CETTE ANNÉE LE MONTANT DE **67 500 EUROS**.

IL S'AGIT PRINCIPALEMENT :

- DU FINANCEMENT DES VIDÉOS DES EXPÉRIENCE(S) DE PAYSAGES PAR PRO-URBA,
- DE LA REDEVANCE DES ANNONCEURS PARTENAIRES POUR L'ORGANISATION DE NOTRE AG POUR UN MONTANT DE **45 500 EUROS**...
- DES FRAIS D'INSCRIPTION DES PARTICIPANTS A NOTRE AG...
- PUIS A D'AUTRES REVENUS ANNEXES...

CE QUI FAIT QUE LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 - **PARTIE PRODUITS** PRÉSENTE UNE LÉGÈRE BAISSÉ AU REGARD DE L'ANNÉE 2019 de moins 4% POUR UN MONTANT DE **279 700 EUROS**.

CHARGES

ON REPREND LES DIFFERENTS POSTES DEDIES

FRAIS DE PERSONNEL

GÉNÉRALEMENT, CE POSTE EST PEU ÉVOLUTIF MAIS CETTE ANNÉE A ELLE AUSSI ÉTÉ EXCEPTIONNELLE DU FAIT DE LA LONGUE ABSENCE D'ARIANE PUISQU'ELLE A REPRIS SON POSTE EN AOUT. SON SALAIRE N'A PAS ÉTÉ PRIS EN CHARGE PENDANT LA PÉRIODE JANVIER-JUILLET DONC, LE BUDGET EST EN BAISSSE

JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 88 000 EUROS.

LES QUOTES-PARTS RÉGIONALES

CE MONTANT EST EN FORTE HAUSSE CAR EN PLUS DES QUOTE-PARTS TRADITIONNELLES, NOUS AVONS REGULARISÉ TOUTES NOS DETTES ENVERS LES RÉGIONS EN 2020.

JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 21 330 EUROS.

SUBVENTION RÉGIONALE GRAND-EST

POUR LE MEME MONTANT QU'EN RECETTE POUR **4 000 EUROS**.

FRAIS DE STRUCTURE

EN LEGERE HAUSSE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE. POUR PALLIER LE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE DES PROJETS EN COURS ET NOTAMMENT LE PALMARES DU PAYSAGE.

JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 38 520 EUROS.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

L'ANNÉE DERNIERE, NOUS AVIONS PRÉVU A JUSTE RAISON DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT EN FORTE HAUSSE DUS AUX NOMBREUX PROJETS EN COURS.

CETTE ANNEE, NOUS AVONS POURSUIVI NOS PROJETS MAIS LE CONFINEMENT PUIS LES RESTRICTIONS DE DÉPLACEMENT ONT FAIT QUE NOUS AVONS DEVELOPPÉ LES VISIO-CONFÉRENCES ET QUE NOUS AVONS EU BEAUCOUP MOINS DE DÉPLACEMENT ET DONC MOINS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION.

JE VOUS PROPOSE DONC D'INSCRIRE 11 000 EUROS.

LES PRESTATAIRES

TOUT D'ABORD SUR LA PREMIERE LIGNE, LES FRAIS DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR **32 000 EUROS**.

- LES LOCATIONS DIVERSES ET NOTAMMENT LA SALLE QUI NOUS ACCUEILLE,
- LES FRAIS DE BOUCHE,
- LES ANIMATIONS...

ENSUITE, SUR LA DEUXIEME LIGNE APPARAÎT LE COUT DE L'ORGANISATION DES EXPÉRIENCE(S) DE PAYSAGE POUR **12 000 EUROS** (QUI REPRÉSENTE SURTOUT LES FRAIS DE CAPTAGE DES VIDÉOS ET LEUR MONTAGE AVANT DIFFUSION SUR NOTRE SITE INTERNET).

SUR LA LIGNE 3, C'EST LA PRESTATION **QANTIS EX SYMBIOSE** QUI EST NOTRE PRESTATAIRE QUI PROCÈDE A LA RECHERCHE DE NOS FINANCEMENTS ET A L'ORGANISATION DE NOS ÉVÉNEMENTS.

LA PRESTATION CORRESPOND A PLUSIEURS ITEMS :

- LA RECHERCHE DE PARTENAIRES POUR L'AG ET POUR LE PALMARES DES DIPLOMES 2020.
- L'ORGANISATION DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
- LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'AG.
- LA MISE A DISPOSITION DE LA PLATEFORME COLLABORATIVE.

POUR TOUTES CES PRESTATIONS, JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 25 700 EUROS.

LA LIGNE SUIVANTE CORRESPOND A LA PRESTATION **CHEVALVERT** POUR LE MONTANT DE 13 150 EUROS :

- UN TRAVAIL DE RECHERCHE ET DE MISE EN PLACE DE PLATEFORME POUR LE PALMARES DU PAYSAGE ENTRE-AUTRE,
- LA MISE A DISPOSITION DU GÉNÉRATEUR D'IMAGES POUR NOTRE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE,
- LA SUITE ET LA FIN DE LA REFONTE DU SITE INTERNET.

POUR CE GRAND POSTE PRESTATAIRES, JE VOUS PROPOSE D'INSCRIRE 86 850 EUROS.

DERNIER POINT ET NON DES MOINDRES, LE PALMARES DU PAYSAGE POUR UN MONTANT BRUT DE **30 000 EUROS**.

POURQUOI BRUT, TOUT SIMPLEMENT PARCE QUE LE PALMARES DU PAYSAGE EST ÉGALEMENT FINANCÉ PAR D'AUTRES POSTES DONT JE VIENS DE PARLER COMME DES FRAIS DE PERSONNEL (RÉGINE ET ARIANE), DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT (DÉPLACEMENT, RÉUNIONS), ET DES CHARGES PRESTATAIRES COMME CHEVALVERT OU QANTIS...

CE QUI FAIT QUE LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 - **PARTIE CHARGES** PRÉSENTE UNE HAUSSE AU REGARD DE L'ANNEE 2019 DE PLUS DE 8% POUR UN MONTANT DE **279 700 EUROS**.

VOILA POUR LES DÉPENSES ET L'EXPLICATION DE TEXTE POUR CE BUDGET PRÉVISIONNEL.

J'AI PRIS DEJA BEAUCOUP DE TEMPS, MAIS JE VOULAIS PRENDRE UN PETIT TEMPS SUPPLÉMENTAIRE POUR REMERCIER COMME L'ANNÉE DERNIERE **RÉGINE** SANS QUI LE TRAVAIL DU TRÉSORIER SERAIT TRES DIFFICILE.

D'AUTANT PLUS QUE CETTE ANNÉE A ÉTÉ LONGUE ET ÉPROUVANTE DU FAIT D'UNE CHARGE DE TRAVAIL TRES IMPORTANTE. MERCI RÉGINE.

POUR LES PROJETS EN COURS POUR LA COMMISSION FINANCES :

C'EST TRES SIMPLE :

- LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PRODUITS POUR FINANCER NOTRE ASSOCIATION,
- ACCOMPAGNER LE DÉPART D'ARIANE EN MARS PROCHAIN PAR UN RECRUTEMENT EN COURS,
- ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX PROJETS PAR LA RECHERCHE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS,
- ET POURSUIVRE LE TRAVAIL ACCOMPLI,

Merci pour votre confiance.

VOTES DU RAPPORT MORAL ET DES RAPPORTS FINANCIERS

Vote sur le rapport moral d'activité du Président :

- Contre : 1
- Abstention : 0
- Pour : 125

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président.

Votes sur les rapports financiers :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 126

Quitus est donné au Trésorier pour les rapports financiers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Henri Bava clôt l'assemblée générale à 12h45.

Toulouse, le 9 octobre 2020



Henri BAVA
Président



Michel AUDOUY
Secrétaire général